

Septembre 2018

### **1° Finances**

Le conseil a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017 ainsi que le budget primitif 2018, qui s'établit comme suit : en fonctionnement 1 280 000 € et en investissement 404 000 €. Les taux d'imposition ne subissent aucun changement malgré une baisse significative de 20 % des dotations de l'Etat pour 2018. Le montant des subventions alloué aux associations s'élève à 21 809 €. La taxe d'aménagement est désormais perçue par la communauté urbaine de Caen la Mer, laquelle reversera à la commune 75 % de son montant.

La commune, à l'instar de l'ensemble des autres communes du secteur, reversera à Caen la Mer le montant des études réalisées pour les différents projets de travaux, ceci afin de ne pas grever le budget alloué aux travaux proprement dit.

### **2° Participation citoyenne**

Le dispositif de participation citoyenne a été présenté en conseil municipal par le capitaine Tessier de la gendarmerie nationale. Il s'agit d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la gendarmerie nationale. A cet effet, 6 personnes se sont portées volontaire afin de constituer un groupe de référents de quartiers attentifs aux faits inhabituels pour constituer une chaîne de vigilance destinée à la prévention et au signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre.

### **3° SEEJ**

Le rapport d'activités 2017 du Syndicat Education Enfance Jeunesse a été présenté au conseil municipal. Créé le 1/1/2017, le SEEJ couvre un territoire de 10 880 hts. Le conseil syndical est composé de 22 membres, représentant un territoire de 5 communes et présidé par Catherine Lechevalier. Rentrée scolaire 2017/2018 = effectif de 1 133 élèves pour 46 classes (79 élèves en maternelle, 111 en élémentaire et 8 classes pour notre commune). La dernière rentrée scolaire a vu le retour à la semaine de 4 jours et la suppression des activités périscolaires. Le budget du syndicat s'élève à 3 132 207 € en dépenses de fonctionnement et à 1 003 434 € en dépenses d'investissement. Des travaux sont réalisés dans les bâtiments scolaires dont notamment la réhabilitation de l'école de Cairon pour 1 398 000 € ht et l'achèvement de la construction du Bâtiment Enfance Jeunesse (BEJ) à Bretteville l'Orgueilleuse.

#### 4° Noms des écoles

Sous l'impulsion de la commission Jeunesse, le souhait de donner un nom à nos écoles s'est concrétisé. Après consultation auprès des habitants sur une liste de noms, le conseil municipal a validé les choix suivants : « Ecole maternelle Les Petits Loups », « Ecole élémentaire Le Petit Prince ».

#### 5° Mutuelle communale

Le CCAS communal a souhaité proposer aux Manoreyses et Manoreys la possibilité de souscrire à une mutuelle (complémentaire santé) pour un coût réduit, en partenariat avec un assureur. C'est l'assureur AXA qui a été choisi, lequel prendra contact avec les personnes intéressées à l'issue d'une réunion publique qui se tiendra le **3 octobre 2018, à 20h00, salle de la Londe.**

#### 6° Fibre optique

Le processus de déploiement de la fibre optique se poursuit. Notre commune, éligible à la phase 1 du raccordement, va faire l'objet de travaux (locaux techniques, armoires de rue...) avant d'entamer la phase de commercialisation auprès des opérateurs.

#### 7° Projet de village aéronautique

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur un projet de construction de 7 résidences avec hangars afin d'abriter un avion. Situé sur la zone ouest de l'aéroport, ce projet nécessitera une modification du PLU, compétence désormais de la communauté urbaine.

#### 7° Travaux

Les travaux d'effacement des réseaux, rue Centrale et Grande rue, débuteront au mois d'octobre. Les travaux de réalisation d'une voie piétonne entre le lotissement d'Ornano et la rue de l'Europe seront effectués prochainement.

#### 8° Divers

Deux **MAM** (maison d'assistante maternelle) ont vu le jour à Marcelet : la Maison des Bout'choux, chemin Jean Mermoz et Les Colibris, haut de Marcelet.

Une nouvelle **borne à incendie** va être installée chemin de la Bijude, à hauteur de la société Evolution, financée à parts égales par les deux communes de Verson et St Manvieu Norrey.

La commune va **préempter une bande de terre** pour un futur chemin piétonnier reliant le lotissement des Blés d'Or à la rue de la gare.

Deux **abribus**, situés rue de l'Oratoire et rue des Ecoles, sont cédés à la commune par le département.

**Frelons asiatiques** : n'oubliez pas de surveiller si présence de nids de frelons à votre domicile et d'alerter la Mairie obligatoirement. Les pièges sont à mettre en place dès février.

#### 9° Dates à retenir

13 octobre : soirée théâtre du comité de jumelage - salle espace rencontre

3 et 4 novembre : Salon de la création artisanale du comité des fêtes - salle de la Londe

7 et 8 décembre : Téléthon

15 décembre : goûter des Aînés du CCAS - salle espace rencontre

16 décembre : spectacle de Noël - salle espace rencontre

5 janvier : Vœux du Maire - 17h30 - salle espace rencontre